

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 06 AVRIL 2023

<p>DATE DE CONVOCATION :</p> <p>30/03/2023</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE :</p> <p>07/04/2023</p>
<p>NOMBRE DE MEMBRES :</p> <p>- Inscrits : 18 - Présents : 13 - Absents : 5 - Votants : 13 - Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0</p>
<p>OBJET :</p> <p>Approbation Avenant N° 3 à la convention de partenariat, pour embellissement des postes de transformation secteur SICAE de la Somme et du Cambrais 2023</p>

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 avril à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président

ÉTAIENT PRÉSENTS : 13 membres sur 18 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS : 5 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que par suite d'une demande très importante sur le Secteur SICAE des communes pour réaliser des embellissements de postes de transformation, et conformément à l'article 4 de la convention initiale signée le 04 avril 2019, le plafond de l'enveloppe financière 2023 doit être revu à la hausse.

D'un commun accord entre la FDE 80 et la SICAE, il est décidé de porter à 32 000 € l'enveloppe financière 2023 (50% FDE 80, 50% SICAE).

Le Bureau de la FDE 80, après en avoir délibéré :

- approuve l'Avenant N°3 à passer avec la SICAE de la Somme et du Cambrais.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

